

Union européenne/Pays-Bas

Punis pour quelle raison ?

Les pêcheurs crevettiers des Pays-Bas rencontrent des difficultés dans leurs initiatives pour l'amélioration des niveaux de vie et l'instauration d'une pêche durable

par Mariet Groen, femme de pêcheur, membre de VinVis, le réseau des Femmes de la pêche aux Pays-Bas

Au moment où j'écris cet article, nous sommes confrontés à une grave crise. Les cours de la crevette s'effondrent et toutes les semaines on détruit des milliers de kilos de petites tailles parce que le marché est engorgé. Beaucoup d'entreprises crevettières ne tiendront pas le coup. Mon mari travaille actuellement sept jours par semaine, et pourtant nos revenus sont si bas que nous avons bien du mal à faire face aux dépenses journalières. Ce matin, quand j'ai voulu payer mon épicerie, je me suis aperçue que je n'avais plus d'argent. Je me sentais bien embarrassée : comment pouvait-on se retrouver dans une telle situation aux Pays-Bas ?

La filière de la crevette est une composante traditionnelle du secteur de la pêche dans notre pays. Elle occupe environ 20 pour cent de la flotte des cotres. Dans le nord surtout les localités de la côte vivent de cette activité. C'est essentiellement une petite pêche artisanale, familiale où les femmes ont un rôle important. Elles s'occupent généralement de la comptabilité, des contacts avec la banque, de la vente. Quelques-unes vont aussi donner un coup de main au mari en mer.

Il y a quelques années, nous étions dans la même situation. Comme les cours étaient bas, les pêcheurs essayaient d'augmenter leurs prises pour compenser la baisse des revenus. Nous étions engagés dans une lutte pour la survie. Les chambres froides des mareyeurs étaient pleines et la seule solution était d'envoyer la crevette « au trou » pour faire de la farine. C'est très pénible à vivre parce qu'un authentique pêcheur est fier de savoir qu'il contribue à nourrir la population. Nous avons alors conclu que les choses ne pouvaient pas continuer ainsi.

Des crevettiers du Danemark, d'Allemagne et des Pays-Bas se sont organisés en groupements de producteurs et ont parlé de rationaliser la production. Ils ont décidé de réduire volontairement le nombre de jours de pêche et de fixer un plafond aux volumes pêchés. Avec cet accord trilatéral, ils ont contacté les deux grosses sociétés qui dominent sur le marché de la crevette en Europe et sont parvenus à un accord sur les volumes de l'offre et un prix plancher. Les deux entreprises de négoce tireraient également des avantages de l'arrangement car leur approvisionnement serait désormais plus assuré.

Un seul groupement de producteurs s'est tenu à l'écart de cet accord. Les cours ont remonté et il y a eu une embellie pour les revenus des pêcheurs qui pouvaient désormais se permettre de passer un week-end en famille. Mon mari, mes enfants et moi-même ont pu prendre des vacances à nouveau, ce que nous n'avions pas fait depuis des années. Les pêcheurs pouvaient entreprendre des réparations sur leur bateau et les jeunes pouvaient à nouveau obtenir des prêts bancaires pour se lancer dans le métier. Il y avait évidemment des années moins bonnes que d'autres, mais en général le métier permettait de vivre. Les entrepôts n'étaient plus remplis jusqu'au plafond, il n'y avait pas d'achats à prix bradés ni de destruction de la production. Et nos initiatives étaient appréciées des mouvements écologistes.

Hélas, les choses n'ont pas duré. Au milieu du mois de janvier de cette année, l'Autorité nationale de la concurrence décide de sévir contre la filière crevettière à cause de nos arrangements avec les entreprises de négoce qui, selon les représentants de cet organisme, pénalisaient depuis des années le consommateur. L'amende est extrêmement lourde : 4 millions d'euros pour les pêcheurs et 9,7 millions pour les deux entreprises. Nous étions complètement abasourdis parce que jusque-là nous avions reçu plein de félicitations. En matière de rationalisation des apports et de régulation des pratiques de pêche, ce qui est l'une des tâches principales de toute organisation de producteurs, nous étions bien pourtant dans la ligne de la politique européenne. Nous avions un sentiment profond d'injustice car nous, petits producteurs, étions traités comme si nous étions une grosse société pétrolière ou de télécom.

Dans un premier temps, les pêcheurs ont bloqué le port de Lauwersoog, qui est le premier port crevettier d'Europe. Il s'agissait d'attirer l'attention du gouvernement sur nos problèmes. En janvier dernier, lors de la Conférence des femmes de la pêche, moi-même et une autre femme de pêcheur avons saisi l'occasion de remettre, au nom de VinVis, une lettre à M. Fischler, le commissaire européen chargé de la pêche. Nous lui exposons nos problèmes et réclamions son aide. Il a promis qu'il enverrait un courrier, que nous avons effectivement reçu quelques semaines plus tard. Il disait que la Commission allait étudier le problème.

Aux Pays-Bas, les femmes ont collaboré étroitement avec les responsables des organisations de pêcheurs pour prendre contact avec les hommes politiques et les représentants de l'Administration afin de trouver des appuis. Plusieurs journalistes sont venus à la maison. Nous étions mal à l'aise car nous n'avions pas l'habitude des médias. Nous étions parfois déconcertées lorsque certains en mal de sensationnel déformaient nos propos. Il nous arrivait aussi de perdre le moral à force de répéter notre histoire.

Tandis qu'à terre nous défendions notre cause, nos maris continuaient évidemment à aller en mer. Il fallait bien parce qu'il y avait de gros emprunts à rembourser. Les cours de la crevette s'effondraient et nos maris faisaient des marées de plus en plus longues. Il n'y avait plus de vie de famille. Certains pêcheurs ramenaient des prises sept fois plus importantes que la quantité prévue par l'accord trilatéral. Très vite, les entrepôts des négociants ont été pleins à ras bord, et ils ont arrêté de se fournir sur le marché libre, se rabattant uniquement sur les pêcheurs sous contrat.

Au bout de quelques semaines, les petits pêcheurs, comme mon mari, ne pouvaient plus continuer leur activité. Nous sommes allés plusieurs fois à la banque pour demander une nouvelle avance ou pour obtenir un délai de remboursement. Les hommes tournaient en rond et la vie sociale s'effritait. Les relations entre pêcheurs devenaient très tendues parce que la concurrence était grande pour capter la ressource. Des agressions ont été commises à l'encontre de pêcheurs qui apparemment ne jouaient pas le jeu de la solidarité.

Je me sens personnellement très privilégiée de vivre avec mon mari et mes enfants dans notre vieille localité de pêcheurs, si jolie, et qui est depuis si longtemps tournée vers la mer. Dans le village et dans la région,

tout le monde a, d'une façon ou d'une autre, des contacts avec la pêche et la mer. C'est pourquoi j'espère que nous retrouverons l'unité pour ne pas mettre en danger l'avenir de nos enfants et de la communauté. Récemment j'ai été élue membre du bureau du groupement local des pêcheurs. Je considère que ma première tâche est de rétablir l'unité parmi les crevettiers et de trouver des soutiens pour notre cause. Je me sens réconfortée par le soutien que m'apportent les femmes du réseau VinVis. Lorsque je n'ai pas le moral, je peux toujours appeler quelqu'une pour trouver du



réconfort.

Il y a six mois que la crise dure. Grâce à notre campagne de sensibilisation et à l'appui de l'association des pêcheurs hollandais, notre affaire passe devant le parlement national et le parlement européen. Tout le monde parle maintenant de l'importance de la filière crevettière, pour l'emploi et pour des raisons historiques et sociales. Nous espérons qu'on trouvera une solution, mais pour beaucoup d'entre nous il sera peut-être trop tard. Nous essayons cependant de ne pas perdre espoir et de songer à des temps meilleurs.

Pour contacter Mariet Groen, taper m_groen_01@hotmail.com